

**Circonscription
Bègles-Floirac**

Présents :

<p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole élémentaire de Fargues St Hilaire 25 bis route des écoles Commune : Fargues St Hilaire</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2ème TRIMESTRE</p> <p>Date : Jeudi 12 mars 2021</p>
--	---

Présidente - (directrice d'école) : Karine Olaya

Inspecteur de l'éducation nationale : Richard Ortali

Equipe enseignante :	Mmes Laclau (cycle 2) et Olaya (cycle 3)
Adjoint aux affaires scolaires	M Vicier
Invités	M Caussade (responsable Périscolaire- UFCV la Fraysse),
Représentants des parents d'élèves	Mmes Bourou-Bieger et Sala

Début du conseil d'école : 18h

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Mme La directrice rappelle que les différents dispositifs ont été présentés lors du premier conseil d'école

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** : (APC) centrées sur le développement des compétences liées au domaine de la lecture et l'écriture. Lundi et jeudi de 11h30 à 12h ou de 12h50 à 13h20 en fonction des classes et des services de cantine

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

- **Les Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE)** :

Il concerne des élèves qui rencontrent des difficultés importantes ou moyennes.

Le PPRE est formalisé dans un document signé par l'élève et sa famille. Il consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés de l'élève.

élèves de l'école bénéficient d'un PPRE (12 en cycle 2 et 6 en cycle 3)

- **Le RASED** : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Il est sollicité pour des difficultés résistantes ou en prévention chez des élèves dont la fragilité a été repérée. Ces interventions sont réalisées par des enseignants spécialisés, en coordination avec la famille et avec son accord.

Comme déjà évoqué lors du premier conseil d'école, seule la psychologue scolaire se déplace à l'école. Elle assiste à toutes les EE et ESS, fait des observations en classes, conseille les enseignants sur demande.

Les parents d'élèves s'inquiètent du manque de disponibilité de la psychologue scolaire notamment pour des prises en charge ponctuelles à la demande des enseignants.

Mmes Laclau et Olaya déplorent également cet état de fait qui oblige les parents à se tourner vers le CMPEA de Créon (débordé de demandes) ou vers une prise en charge en libéral coûteuse.

- **Le PAP** : (projet d'accompagnement personnalisé). Si un diagnostic est posé pour des troubles de la langue écrite (dys-lexie, dys-orthographe), des difficultés importantes en mathématiques (dyscalculie), des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), des troubles de langue orale (dysphasie), des maladroitness pathologiques (dyspraxie) ou autres troubles non résolus par la mise en place du PPRE.

Le médecin scolaire donne son accord avant la mise en oeuvre du PAP. *Actuellement sur l'école 2 PAP (1 en cycle 2 et 1 en cycle 3)*

- Le PPS : (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Il a pour but de permettre la scolarisation d'un enfant présentant des troubles de l'apprentissage ou du comportement, dans les meilleures conditions. Ce sont les parents qui ont l'initiative du PPS et qui en adressent la demande à la MDPH (Maison Départementale pour les personnes handicapées).

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap est une personne (homme ou femme) recrutée pour aider à l'intégration scolaire de jeunes handicapés. *2 AESH sont présentes sur l'école pour les 2 PPS de l'école.*

- Le PAI :

Le Projet d'Accueil Individualisé est mis en place pour les élèves atteints de troubles de santé. Il concerne les enfants atteints de pathologies chroniques, allergies, intolérances alimentaires, troubles spécifiques du langage... Il est mis au point à la demande de la famille ou en accord avec celle-ci, en concertation étroite avec le médecin scolaire. *Actuellement 12 PAI*

b) Dispositifs de protection de l'enfance

S'appuyant sur le document du ministère de l'Education Nationale consultable sur le site éducol,

Mme La directrice aborde les points suivants :

- Qui assure la protection de l'enfance ?
- Qu'entend-on par enfance en danger ?
- Qu'est-ce qu'une information préoccupante ?
- Qu'est ce qu'un signalement ?
- Le rôle de la directrice

II) Projets et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

- Participation de tous les élèves de l'école au Téléthon, le vendredi 18 décembre. A l'issue de leur course d'endurance, les élèves ont reçu un goûter offert par l'APE ainsi qu'un diplôme. L'école a reversé 280 € à l'AFM.
- Le spectacle de Noël ne pouvant avoir lieu dans les conditions habituelles, la municipalité a offert à l'école élémentaire l'intervention d'une comédienne, Manuela Azevedo pour une lecture d'albums en musique. Tous les enfants et leurs enseignants ont apprécié ce moment. Pour fêter la fin de l'année, l'APE a offert à chaque enfant un calendrier chocolaté de l'Avent ainsi qu'un goûter de Noël, tout le monde s'est régalé.
- Grande collecte pour les restaurants du cœur en Janvier (225 kg de denrées alimentaires) Une belle réussite pour ce projet solidaire.
- Organisation du carnaval : Le contexte sanitaire ne permet pas d'organiser le carnaval comme à l'accoutumée, l'APE propose d'offrir un goûter aux élèves de l'école qui se déguiseront pour l'occasion le vendredi 19 mars.

La date d'une éventuelle Kermesse est fixée le vendredi 25 juin. Nous attendons des directives dans les prochaines semaines.

- Bilan intermédiaire des projets de classes

CP A CP B et CE1 : Visionnage depuis TV5 de deux concerts « Le carnaval des animaux et/ou Pierre et le Loup »

CE1 : collecte de jouets pour le secours populaire.

CE1 et CE1 – CE2 : Randonnées pédestres dans Fargues St Hilaire

CE2 : correspondance scolaire et cahier de vie numérique

CE2 et CM1/CM2 A : sortie avec le centre des classes citadines et l'office de Tourisme le 21 mai 2021

CM1 : projet potager (une demande de dallage auprès de la mairie est en cours d'étude)

CM1/CM2 A : correspondance avec une classe en Suisse

CM1 et CM1-CM2 B : visite de la station d'épuration de Fargues St Hilaire

Atelier d'arts visuels avec Odile Lahani -Delaroche (l'œuvre sera prochainement exposée dans le hall de la mairie)

Projet avec la MEBA (Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine) sur les valeurs européennes et l'olympisme (préparation des J O 2024) 1 atelier par mois de janvier à juin (3 étudiants européens viennent parler de leurs pays).

Séjours prévus en juin 2021 (dans l'attente des autorisations).

CP B et CE1 : séjour à Arcachon

CM1 et CM1-CM2 B : séjour à Andernos

b) Liaisons inter-cycles et inter-degrés

Liaison inter- cycles dans l'école : Mise en place de Défi maths pour quasiment toutes les classes dans le but d'améliorer les résultats en résolution de problèmes.

Le contexte sanitaire ne permet pas le brassage des élèves et donc la visite des futurs CP en juin. Une rencontre des enseignants sera organisée afin de répartir les futurs CP en tenant compte des conseils des maîtresse de GS.

Cycle 3 : projet d'écriture à 3 classes. A partir d'un prologue commun, les 3 classes de CM se relaient pour écrire les 3 chapitres. C'est un premier essai de travail collaboratif.

La visite du collège n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour. Mme Bourou-Bieger demande si une visite virtuelle pourrait être proposée aux élèves de CM2. Le passage en 6^{ème} étant une grande source d'angoisses pour les enfants. Mme Olaya va questionner le principal du collège Georges Rayet à ce sujet.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Mme la Directrice rappelle que le Plan vigipirate est toujours à son plus haut niveau de sécurité urgence- attentat

Bilan des exercices de sécurité menés depuis la rentrée dans l'école :

Exercices évacuation incendie effectués le mardi 15 septembre RAS, le deuxième le mardi 23 février 2021. Un troisième exercice incendie aura lieu dans le courant du dernier trimestre.

Exercice PPMS attentat intrusion effectué le Jeudi 15 octobre 2020. Où en sont les travaux évoqués au premier conseil d'école ? (percement de la haie notamment). Monsieur Vicier informe que les travaux seront votés au prochain conseil municipal du 16 mars et que les travaux seront faits pour la rentrée de septembre 2021.

Exercice PPMS risques majeurs sera effectué le Jeudi 25 mars 2021.

b) Ménage dans l'école et respect du protocole sanitaire

Suite à des arrêts maladies parmi les agents municipaux chargés de l'entretien des locaux, la mairie a fait appel à une société d'interim. La directrice déplore un manque de professionnalisme. Le ménage des classes et particulièrement l'enlèvement de la poussière ne sont pas rigoureux. La responsable en mairie, n'a jamais pris la peine de se déplacer ni de questionner la directrice concernant le travail effectué par ces intérimaires. Le retour récent d'une des agents titulaires est un soulagement.

c) Budgets municipaux

Monsieur Vicier informe de certaines coupes budgétaires dans le budget 2021 car la mairie doit financer une partie des travaux de la futur caserne des pompiers qui sera construite au pied du pont St Jean.

La création de la huitième classe a engendré des frais supplémentaires dont l'achat d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable qui seront installés d'ici la fin de l'année dès que les fonds pourront être débloqués suite au conseil municipal du 16 mars.

En 2020 : la somme allouée était de 49 € par élève et passera en 2021 à 45 €.

Le budget transport (sorties scolaires) passera de 500 € par classe à 1200 € pour l'ensemble de l'école.

Mmes Laclau et Olaya s'inquiètent d'une telle baisse car si les sorties ne sont pas possibles pour le moment, une future reprise est à espérer. Une telle somme allouée aux transports ne permettra pas beaucoup de sorties scolaires.

d) Travaux

Les travaux demandés et nécessaires sont soumis au vote du budget et leur faisabilité sera abordée prochainement par les élus concernés.

e) MAIRIE

Questions des parents :

Tout d'abord suite à la réunion qui a eu lieu entre 2 parents d'élèves, Mr Le Maire, Mr Vicier et Mr Ducasse, les soucis avec le personnel de la pause méridienne semblent s'être améliorés. Les parents d'élèves sont satisfaits de cela.

Suite au protocole sanitaire, changement de fonctionnement sur la pause méridienne. Les enfants ont accès à différentes zones sur différents jours. Les enfants semblent apprécier.

M Caussade confirme que nos nombreuses discussions ont eu lieu avec Monsieur Vicier et que ces échanges ont permis de mettre en place des ateliers par deux animatrices de la Frayse sur la pause méridienne.

Mme Olaya précise qu'il y a beaucoup moins d'accidents sur ce temps périscolaire.

Mme Laclau trouve que les élèves reviennent en classe à 13h 30 avec la satisfaction d'avoir passé un bon moment.

La cantine : les repas sont bien mais parfois trop recherchés. Est-il possible de voir avec le chef de la cuisine ?

Monsieur Vicier invite les parents d'élèves présents à la prochaine commission cantine à aborder ce sujet avec le chef afin de modifier certains menus si besoin.

Le stationnement : difficultés de stationnement aux heures d'ouverture de l'école (8h30 et 16h30). Nous avons bien compris que nous attendions la construction du nouveau groupe scolaire mais cela devient de plus en plus dangereux. Des parents sont venus se plaindre à la Mairie et on leur a dit que rien n'était prévu. La réponse ne satisfait pas. Monsieur Vicier informe que la mairie communiquera prochainement à ce sujet.

Les masques : la mairie avait proposé de donner des masques qui n'avaient pas été distribués. Cela a-t-il été fait ? **oui** mais ce sont des masques à liens pour adultes et nous ne connaissons pas leur classement type I ou II. Suite aux nouvelles directives applicables depuis le 23 février, l'école a fait don à chaque élève d'un masque tissu répondant aux normes en vigueur.

L'école a-t-elle des masques pour les enfants qui arriveraient à l'école sans ? Oui mais très peu.(dépannage ponctuel possible).

La directrice remercie les familles qui s'impliquent avec rigueur dans le respect du protocole. A ce jour peu d'enfants arrivent exceptionnellement sans masque.

Des tests sont-ils prévus pour les enfants de l'école ? Oui, le mardi 30 mars. Ces tests salivaires seront soumis à l'accord des parents (une communication précise parviendra aux familles quand l'organisation sera affinée).

Quel est le "nouveau" protocole en cas de cas ou cas contact dans l'école ? Un mot a été collé dans le cahier de liaison depuis le 23 février expliquant le protocole en place.

Boîte aux lettres des élèves : 18 mots collectés (16 anonymes et 2 signés). Ils concernent essentiellement la pause méridienne. Une communication dans le cahier de liaison se fera prochainement.

En conseil des maîtres, les enseignants se sont interrogés sur l'anonymat des mots et se déclarent opposés à ce principe qu'ils jugent peu éducatif, car leur pédagogie incite les élèves à assumer leurs opinions. Ils demandent également un droit de regard sur ces mots, craignant que cette boîte aux lettres soit un outil de règlement de compte. Les parents d'élèves présents expliquent qu'elles en reparleront avec les autres parents élus afin de redéfinir les règles d'utilisation de cet espace de parole.

Fin du conseil d'école : 20h10

Le prochain conseil d'école aura lieu le : **Mardi 29 juin à 18h**

Fait à Fargues St Hilaire le 12 mars 2021

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole